

LA POLITIQUE LINGUISTIQUE FAMILIALE AU SERVICE DE LA TRANSMISSION DE LA LANGUE PREMIÈRE DES MIGRANTS IGBO À KARA

Yoma TAKOUGNADI

Université de Kara, Togo

takfred2@gmail.com

Résumé : Immigrer n'est pas un phénomène nouveau en ce 21^e siècle. Pour plusieurs raisons, beaucoup de personnes sont amenées à quitter leur terre natale pour d'autres horizons. Dans un tel contexte, la langue et la culture demeurent les éléments les plus en vue à l'étiollement. La présente contribution s'interroge sur les politiques linguistiques des membres d'une communauté allogène à Kara, les Igbo. Ceux-ci se retrouvent dans une situation perplexe à Kara, une aire linguistique dominée par les langues de communication de masse telles que le kabiyè, le tem, le français et le mina. Dans cette situation, il apparaît simultanément le besoin de s'intégrer à la communauté d'accueil en adoptant ses langues mais aussi la nécessité de transmettre leur langue et leur culture à leur progéniture. Ainsi, l'objectif de cette étude est d'identifier les stratégies de politiques linguistiques mises en œuvre par les Igbo pour la survivance de leur héritage linguistique en contexte migratoire. L'analyse s'appuie sur une observation directe des pratiques langagières au sein de la cellule familiale et sur des entretiens semi-directifs avec des familles Igbo. Elle s'inspire, au plan théorique et conceptuel, des travaux de Deprez (1996), Calvet (1987) et Spolsky (2012) qui ont porté sur les politiques linguistiques et sur la transmission des langues en famille. Les résultats font voir un maintien de la langue igbo en contexte migratoire grâce aux stratégies développées par les chefs de famille en matière de contrôle des pratiques langagières quotidiennes au sein du foyer.

Mots clefs : héritage linguistique, politique linguistique familiale, la langue igbo, stratégies de transmission, contexte migratoire.

FAMILY LANGUAGE POLICY FOR THE TRANSMISSION OF THE FIRST LANGUAGE OF IGBO MIGRANTS IN KARA

Abstract : Immigrating is not a new phenomenon in the 21st century. For many reasons, many people are led to leave their native land for other horizons. In such a context, language and culture remain the elements most at risk of linguistic erosion. This paper examines the language policies of members of an allogeneous community in Kara, the Igbo. Indeed, the speakers of Igbo are in a perplexing situation in Kara, in a linguistic area dominated by mass communication languages such as Kabiyè, Tem French and Mina. In this situation, there is a simultaneous need to integrate into the host community by adopting its local languages, but also the need to transmit their language and culture to their offspring. Thus, the aim of this paper is to identify the language policy strategies implemented for the survival of their linguistic heritage in a migratory context. The analysis is based on direct observation of language practices within the family unit and on semi-directive interviews with Igbo families in Kara. It is theoretically and conceptually inspired by the work of Deprez (1996), Calvet (1999) and Spolsky (2012), who have focused on language policies and language transmission in the family. The results show that the Igbo language is maintained in a migratory context thanks to the strategies developed by the heads of the family in terms of controlling daily language practices within the household.

Keywords: Linguistic heritage, family language policy, Igbo language, transmission strategies, migratory context.

Introduction

L'immigration n'est plus un phénomène particulièrement nouveau en ce 21^e siècle. Les hommes, les femmes, les enfants voire des familles entières sont en perpétuelle mobilité et cela, pour diverses raisons¹. Dans un tel contexte, les langues et les cultures des migrants constituent les marques identitaires les plus en vue à une déperdition ou à une érosion linguistique à travers le temps (Héran et al.², 2002). La survivance de ces langues et de ces cultures reste alors une des plus importantes préoccupations des parents ou des membres des communautés allogènes à l'instar des familles espagnoles à Bâle et à Genève dans l'étude de Merle et al. (2010). Cette préoccupation est bien partagée par les locuteurs de la langue igbo installés à Kara comme des migrants économiques. Kara, en effet, est une agglomération qui captive aussi bien l'attention des populations locales que des populations allogènes telles que Sahéliens, les Nigériens, les Béninois, les Ghanéens, les Libanais, les Indiens. Cette agglomération, située au carrefour de plusieurs grandes villes des pays frontaliers du Togo, comporte une diversité linguistique assez impressionnante. Mis à part le kabiyè, la langue dominante à Kara, les autres langues véhiculaires du pays telles que le tem et le mina ainsi que la langue officielle, le français, y ont également droit de cité surtout dans le champ des échanges commerciaux. C'est dans ce paysage sociolinguistique déjà marqué par une diversité linguistique et culturelle assez riche que sont venus s'installer les locuteurs de l'igbo, une langue classée dans le phylum linguistique Niger-Congo, du sous-groupe Benue-Congo Ouest et de la branche igboïde et qui est principalement parlée au Sud-Est du Nigéria par plus de 15 millions de locuteurs (Heine et Nurse 2004 : 42). Ces locuteurs se retrouvent ainsi en insécurité linguistique et la question du maintien ou de la transmission de leur langue reste entièrement posée. En effet, les données montrent que leur progéniture est d'ores et déjà en contact direct, par le moyen de l'école, de l'église ou du voisinage, avec les langues du Togo (confer annexe II). Ce qui ne favorise pas une transmission aisée de leur héritage linguistique. Par ailleurs, les Igbo proviennent d'un pays anglophone et, l'igbo et l'anglais qu'ils maîtrisent mieux ne font pas partie des langues des échanges commerciaux à Kara. D'emblée, l'adoption des langues togolaises pour mieux s'intégrer à la nouvelle communauté d'accueil afin de pouvoir négocier et vendre leurs produits semble s'imposer à eux. La probabilité du non transmission de leur héritage linguistique est évidente car, pendant qu'ils font des efforts pour s'intégrer à leur nouvelle réalité, leur langue est en régression du fait qu'elle n'est plus pratiquée intensément. Cette observation est confirmée par Merle et al. (2010 : 9) en ces termes :

La migration entraîne généralement des conséquences langagières de deux ordres : premièrement les migrants sont confrontés à la nécessité d'acquérir (au moins en partie) la ou les langue(s) de leur nouvel environnement et, deuxièmement, les restrictions d'emploi de leur langue première peuvent mener au phénomène connu sous le nom d'attrition, c'est-à-dire le déclin non

¹ Selon le rapport 2020 de l'Organisation internationale des Nations unies pour les migrations (OIM), le nombre des migrants dans le monde entier est de 272 millions de personnes soit 3.5% de la population mondiale. Ils sont constitués de 52% d'hommes et 48% de femmes. L'Inde (17.5 millions) est le plus grand pays pourvoyeur de migrants au monde, suivi du Mexique (11.8 millions) et de la Chine (10.7 millions). Les Etats unis (50.7 millions) restent le grand pays de destination des migrants. https://publications.iom.int/system/files/pdf/wmr_2020.pdf consulté le 09/08/ 2022 à 21h02.

² Cette étude montre qu'en France, il y a abandon des langues d'origine des immigrants dans un laps de temps correspondant à la troisième génération de locuteurs des langues minoritaires en question.

pathologique des compétences linguistiques dans la langue première d'un locuteur bilingue.

Face à une telle situation d'insécurité linguistique, il y a alors lieu d'entreprendre une étude sociolinguistique pour mieux comprendre comment ces migrants économiques gèrent au quotidien leur patrimoine linguistique en situation de minorité au Togo afin de pouvoir le transmettre à leur progéniture. A cet effet, la question principale qui fonde cette étude s'énonce ainsi :

- Quelles sont les stratégies de politiques linguistiques familiales mises en œuvre par les locuteurs de la langue igbo pour promouvoir le maintien de leur langue dans un contexte migratoire ?

Autrement dit et d'une manière spécifique, la présente étude s'interroge sur l'existence d'une politique linguistique familiale des Igbo à Kara et sur les caractéristiques d'une telle politique linguistique familiale. Pour répondre à ce questionnement, nous postulons que la définition d'une solide politique linguistique familiale par les parents Igbo favorise la survivance de la langue du pays d'origine en situation migratoire. Cette politique linguistique se caractérise par l'idéologie des parents de transmettre leur langue et par les stratégies mises en place au niveau de la cellule familiale. L'objectif de cette recherche est de mieux comprendre les politiques linguistiques familiales mises en œuvre à Kara par des locuteurs de la langue igbo et qui sert de tremplin pour la transmission de leur langue. Il s'agit aussi de dégager les spécificités des politiques linguistiques familiales des Igbo dans un contexte où ils sont minoritaires et dominés par les langues du Togo.

La présente contribution portant sur la problématique de la transmission de la langue première en contexte migratoire suit une démarche méthodologique et théorique qui est exposée dans la section suivante.

1. Cadre théorique et méthodologique

Il est développé successivement dans cette section l'approche théorique qui constitue le fil d'Ariane de l'analyse et la démarche méthodologique de collecte des données.

1.1. Cadre théorique de référence

La présente étude, d'ordre sociolinguistique, s'inscrit dans le domaine des politiques linguistiques et s'inspire des travaux de Calvet (1987), Spolsky (2012) et Deprez (1996). En effet, l'on estime le nombre de langues parlées aujourd'hui dans le monde à plus de 7000 langues (Ethnologue, 2021). C'est une évidence que le plurilinguisme est une situation qui caractérise tous les pays du monde et les hommes n'y échappent pas, comme l'a dit Calvet (1987 : 43) :

Les hommes sont donc confrontés aux langues. Où qu'ils soient, quelle que soit la première langue qu'ils ont entendue ou apprise, ils en rencontrent d'autres tous les jours, les comprennent ou ne les comprennent pas, les reconnaissent ou ne les reconnaissent pas, les aiment ou ne les aiment pas, sont dominés par elles ou les dominent : le monde est plurilingue, c'est un fait.

Face à cette diversité linguistique, les hommes ont tendance à agir sur les systèmes linguistiques afin de résoudre un tant soit peu les problèmes de communication auxquels ils sont quotidiennement confrontés. Dans cette perspective, la voie loyale qui se présente à eux est de prendre des dispositions pour gérer au mieux la diversité linguistique. C'est ce besoin d'intervention humaine sur la langue qui est appelé politique linguistique. La définition de cette notion s'appuie sur Calvet (1987) qui a su la circonscrire et la différencier de l'aménagement linguistique. Selon lui, la politique linguistique désigne « l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaines des rapports entre langue et vie sociale » (idem, p. 155). Autrement dit, il s'agit d'une intervention humaine sur le statut et le fonctionnement des langues en société. Cette intervention sur les langues entend promouvoir une ou plusieurs langues ou réglementer l'usage des langues sur un territoire donné comme l'exprime Ouedraogo (2000 : 14) :

La politique linguistique couvre toutes les décisions et mesures d'orientation prises par les autorités compétentes et concernant l'importance ou le statut d'une langue par rapport à d'autres langues (politique de promotion), l'attribution de fonctions ou rôles donnés aux langues (langue d'instruction, langue officielle, langue régionale, langue nationale, langue de grande communication , etc), avec un accent particulier sur les attitudes et pratiques dans le domaine de l'éducation et du développement linguistique et global durable.

Dans ce même sens, les parents Igbo à Kara, en élaborant des stratégies pour maintenir leur langue en vie et la transmettre à leur progéniture, s'inscrivent de plein pied dans l'intervention humaine, une gestion *in vitro* des langues en famille. A cette vision de politique linguistique de Calvet (1987) est associée celle de Spolsky (2012) qui se penche sur la notion d'idéologie des parents pour caractériser la politique linguistique dans une cellule familiale. Son approche permet ainsi de mieux analyser et de comprendre les stratégies mises en place par les parents Igbo à Kara. Aussi, les travaux de Deprez (1996) sur la politique linguistique familiale constituent-ils le soubassement de la démarche conceptuelle de cette étude. Pour Deprez (1996), la notion de politique linguistique qui s'applique au niveau de l'État peut également l'être au niveau de la cellule familiale. En somme, la volonté des parents de contrôler les pratiques langagières au sein du foyer, de transmettre la langue d'origine à la progéniture, etc. constitue des actes d'intervention de l'autorité parentale sur la gestion des langues en famille.

La politique linguistique comme définie plus haut peut se situer à deux niveaux selon Spolsky (2012) : une macro politique linguistique et une micro politique linguistique.

1.1.1. La macro politique linguistique

Il s'agit ici des politiques linguistiques développées par des États mais aussi par des organisations supranationales afin de gérer la diversité linguistique dans leur zone d'influence. Au niveau supranational, des organisations internationales ou supranationales font des choix de langues pour répondre à leur besoin de travail ou de communication. La nécessité d'un tel choix est déclinée en trois points dans Spolsky (2012 : 152) :

- 1 Languages to be used for deliberations of the supranational organization itself.
- 2 Languages of work within the internal structures of the supranational organization. Beyond the formal, more political deliberative activities of the representatives of state parties, each organization may internally privilege quite different, and usually a more restrictive number, of languages which the employees of the organization are to use on a daily basis.
- 3 Languages to be used in communications, exchanges with the organizations' clientele or public.

Cette motivation sous-tendant le choix des organisations supranationales est observable dans les organisations comme l'ONU, l'Union africaine, l'Union européenne, la Francophonie, la FIFA, qui appliquent une politique linguistique assez claire à laquelle les États membres ou les pays signataires des accords sont obligés de se conformer. Par exemple, à la Fédération internationale de football association (FIFA)³, l'anglais est la langue officielle des procès-verbaux, de la correspondance officielle et des communications. Au niveau national, la macro politique linguistique relève du gouvernement qui prend des textes juridiques officiels pour accorder un statut à une langue donnée parmi une diversité de langues ou pour modifier le code de la langue (normes, réformes de l'orthographe, modernisation du vocabulaire, etc.). C'est le cas au Togo avec la réforme de l'éducation de 1975 qui a promu au statut de langues nationales le kabiyè et l'éwé pour être enseignées simultanément sur toute l'étendue du pays (MEN, 1975 : 19). Aussi, l'action des autorités provinciales, régionales, préfectorales ou municipales pour gérer les pratiques langagières dans leur ressort territorial s'inscrit-elle dans la perspective de la macro politique linguistique. En somme, la macro politique linguistique regroupe les décisions prises par les autorités étatiques et supra étatiques concernant les choix et l'usage des langues au sein de leurs zones d'influence.

1.1.2. *La micro politique linguistique*

Les micros politiques linguistiques englobent toutes les formes de décisions prises par des instances non étatiques en matière de gestion des langues ou de pratiques langagières dans leur sphère de compétences. Il s'agit, par exemple, des entreprises, des confessions religieuses, de la cellule familiale. Notre travail en s'intéressant à la gestion des langues au sein de la famille relève de la micro politique linguistique.

Nous désignons donc par politique linguistique familiale la mise en place consciente ou volontaire des mécanismes de gestion des pratiques langagières dans une famille par l'autorité parentale en vue de préserver l'héritage linguistique ancestrale. La politique linguistique au niveau familial est jaugée à travers les idéologies des parents

³ Selon les statuts de la FIFA (édition 2018), les langues officielles de cette organisation sont l'anglais, l'espagnol, le français et l'allemand. Cependant, l'anglais est la langue officielle des procès-verbaux, de la correspondance officielle et des communications. A cet effet, il incombe aux associations membres d'assurer la traduction dans la/les langue(s) de leur pays respectif. Concernant les langues officielles du Congrès, les statuts indiquent l'anglais, l'espagnol, le français, l'allemand, le russe, l'arabe et le portugais. Les traductions dans ces langues sont effectuées par des interprètes professionnels.

(Spolsky, 2012 : 43) mais aussi à travers les pratiques langagières, la gestion qui est faite des langues en famille et les discours les concernant : « Cette politique linguistique se concrétise dans les choix de langues et dans les pratiques langagières au quotidien, ainsi que dans les discours explicites qui sont tenus à leur propos, notamment par les parents » (Deprez, 1996 : 36). Bien souvent, la majorité des parents n'ont pas une réelle politique linguistique à l'image de l'État. C'est lorsqu'ils ressentent le besoin, surtout dans un contexte minoritaire ou migratoire, de protéger leur langue contre toute disparition qu'ils engagent leur autorité parentale en fixant des normes pour une pratique langagière responsable dans la famille comme le précise Haque (2008 : 58) :

En effet, lors de la migration les parents maintiennent des convictions linguistiques découlant de l'idéologie propre à leurs pays d'origine qui se traduisent par des pratiques langagières qu'ils essaient de transmettre à leurs enfants dans le nouveau milieu. Ils forment alors un modèle linguistique pour leurs enfants et mettent en place les pratiques langagières qui se distinguent des pratiques langagières des natifs.

Les Igbo, venus du Nigéria pour s'installer à Kara en vue d'exercer leurs activités commerciales se retrouvent dans une situation de minorité avec comme corollaire l'étiollement progressif de leur langue. Ceux-ci ont mis en place des stratégies en vue perpétuer la transmission de leur langue. C'est l'ensemble de ces stratégies qui font l'objet de la présente contribution.

1.2. *Cadre méthodologique*

Au plan méthodologique, nous avons procédé par une observation directe des pratiques langagières des familles Igbo ciblées par l'enquête et ensuite, nous avons fait des entretiens semi-directs avec les parents Igbo (le père et la mère) pour mieux appréhender leurs stratégies de politiques linguistiques familiales. Les analyses faites dans cette contribution reposent essentiellement sur les entretiens que nous avons eus avec ces couples Igbo. L'enquête a porté sur sept couples de locuteurs igbo (confer annexe I) vivant à Kara depuis plus d'une dizaine d'années.

Quelles sont alors les caractéristiques de la politique linguistique familiale des locuteurs de l'igbo à Kara ?

2. **Les locuteurs igbo et leurs stratégies de politique linguistique familiale**

Nous analysons d'abord la représentation que les locuteurs de l'igbo se font de leur langue avant de faire voir leurs stratégies de politiques linguistiques.

2.1. *De la représentation de la langue igbo à la nécessité de sa transmission*

La langue, au-delà de sa fonction de moyen de communication entre les locuteurs, représente une marque identitaire pour chaque communauté. Aux yeux de nos enquêtés, leur langue première, l'igbo est perçu comme l'identité de leur communauté. Elle leur permet non seulement de garder les liens ou le contact avec les autres membres de leur famille restés au pays d'origine mais aussi les distingue des autres peuples. Elle leur permet d'être reconnus ou d'être identifiés comme Igbo au

milieu des autres communautés installées à Kara. C'est ce qu'on peut retenir des affirmations du locuteur ci-après :

F6-Ho : « *Je suis Igbo et mon enfant, il doit savoir parler ma langue car un jour nous allons retourner et il parlera avec quelle langue aux autres frères ? S'il parle autre langue à la famille, on dira qu'il est un enfant étranger* ».

Pour lui, ses enfants ont l'obligation de maîtriser la langue igbo car, d'un jour à l'autre, ils repartiront dans leur pays d'origine et c'est grâce à cette langue qu'ils pourront communiquer avec les membres de la famille. C'est cela aussi la motivation qui anime tous les parents Igbo en situation de minorité à Kara en vue de maintenir en vie ou de transmettre la langue héritée de leurs ancêtres à leur progéniture. Cette idée est également partagée par un autre locuteur qui trouve que la non-transmission de sa langue à sa progéniture constituerait un cuisant échec pour le parent qu'il est :

F4-Ho : « *[rires...] Ce serait une honte au village si mes enfants parlent une autre langue et ne peuvent pas parler à mes parents en igbo. Ce n'est pas bon qu'ils ne parlent pas igbo, je les amène en vacances pour connaître la maison, notre famille et parler bien igbo avant de revenir. Ici, ils vont à l'école et le marché fait que nous ne sommes pas tous les jours ensemble mais quand on rentre, on parle igbo seulement* ».

Ces propos témoignent à quel point ces locuteurs, unanimement, accordent une grande valeur à leur langue et élaborent, par-dessus, des stratégies pour la maintenir vivante ou la transmettre aux enfants dans leur situation de migrants économiques à Kara. S'agissant, en effet, des stratégies de politiques linguistiques, les données obtenues sur le terrain font montre de trois principales stratégies. Il s'agit de la transmission parentale directe, de la transmission par une immersion aux sources et de la transmission intergénérationnelle.

2.2. Stratégies de transmission de la langue igbo en contexte minoritaire

Les familles touchées par l'enquête disent ne pas avoir élaboré des règles de politiques linguistiques pour règlementer leurs pratiques langagières en famille ou pour transmettre leur langue au foyer. Leurs stratégies de gestion des langues au foyer sont tout à fait naturelles, voire irréfléchies. Comme précédemment dit, nous avons identifié trois stratégies de politique linguistique familiale :

- La stratégie de transmission parentale directe

Nous désignons par "transmission parentale directe" cette stratégie qui consiste à parler la langue maternelle à l'enfant dès son plus jeune âge et cela d'une manière naturelle. L'enfant naît dans un foyer et acquiert automatiquement la langue de ses parents sans grand ménage. C'est dire que la cellule familiale est un lieu de la transmission de la langue (Calvet, 1987 : 95). Cette pratique est courante dans les familles endogamiques, c'est-à-dire les couples dont les deux parents parlent la même langue. Dans ce cas, l'igbo étant l'unique langue parlée au foyer, son acquisition par l'enfant devient très facile. Selon les données de notre enquête, 71,42% de couples pratiquent une transmission parentale directe. C'est pour cela qu'en leur posant la question de savoir comment ils arrivaient à transmettre la langue à leur progéniture

dans ce contexte où ils sont minoritaires, tous rigolaient car cette transmission n'est subordonnée à aucune norme préétablie :

F2-Ho : « *Depuis leur naissance, nous avons commencé à leur parler notre langue, ce qui a fait que tous mes enfants la parlent très bien aujourd'hui. Les grands enfants vont à l'école et parlent aussi le français mais c'est avec les voisins seulement* ».

A travers les propos ci-dessus, nous nous rendons compte que les parents n'ont pas une stratégie particulière pour amener les enfants à parler la langue d'origine. Tout est fait d'une manière naturelle, sans normes préétablies. Par contre, dans les familles mixtes, la langue transmise peut être celle de la mère ou la langue intermédiaire⁴ que le couple utilise pour ses besoins de communication. Très souvent, les enfants issus de ces familles acquièrent simultanément deux langues. Les propos de ce locuteur à ce sujet en sont révélateurs :

F1-Ho : « *Ma femme est yoruba et comme je comprends sa langue, c'est cette langue que nous parlons à la maison. Nos enfants aussi ont commencé d'abord à parler correctement le yoruba avant de parler ma langue [...]* ».

Pour cette famille, c'est la langue de la mère qui a pris de l'avance sur celle du père. On observe aussi que l'enfant est d'ores et déjà bilingue par la double acquisition des langues d'origine de ses deux parents. Cette stratégie de politique linguistique est complétée par une immersion au pays d'origine que nous décryptons dans les lignes ci-après.

- *La stratégie de transmission par immersion aux sources d'origine*

Il s'agit d'une pratique faisant appel à un retour des enfants au pays d'origine des migrants afin de renouer avec les pratiques langagières et culturelles de leurs milieux. Pour l'ensemble des familles enquêtées, leurs enfants retournent dans leur pays d'origine au moins une fois l'an. C'est précisément pendant les vacances scolaires qu'ils saisissent cette opportunité pour les faire plonger dans les sources linguistiques de leur pays d'origine.

F2-Fe : « *Au moment des vacances comme juillet et août comme ça, mon mari nous amène au Nigéria pour saluer la famille. On peut faire trois semaines ou un mois chez nous avant de revenir ici. Là-bas, les enfants vont trouver les enfants du village pour s'amuser. C'est comme ça ils apprennent aussi d'autres mots igbo pour bien la parler* ».

Pour toutes les familles enquêtées, envoyer leurs enfants dans le pays d'origine répond à la nécessité de les reconnecter à leurs racines et d'apprendre mieux à parler la langue igbo. C'est en fait un moyen d'approfondissement de la langue auprès de la communauté d'origine. Cette stratégie semble caractériser la plupart des immigrants économiques à travers les études faites dans ce domaine.

- *La transmission intergénérationnelle*

Cette stratégie a recours à une tierce personne qui travaille pour transmettre la langue à la progéniture. Vu leurs occupations quotidiennes, certaines familles ont choisi de

⁴ Nous entendons par langue intermédiaire, la langue de communication du couple qui n'est forcément ni celle de la femme ni celle de l'homme. Du fait que les deux partenaires ne maîtrisent pas la langue maternelle de chacun d'eux, ils font usage d'une autre langue pour se communiquer.

faire garder leurs enfants par un membre de leur famille biologique. Dans les familles enquêtées soit la grand-mère maternelle, soit paternelle a été sollicitée par le couple pour assurer la garde de ses petits-enfants et par conséquent pour favoriser la transmission de leur langue d'origine, l'igbo, à la nouvelle génération.

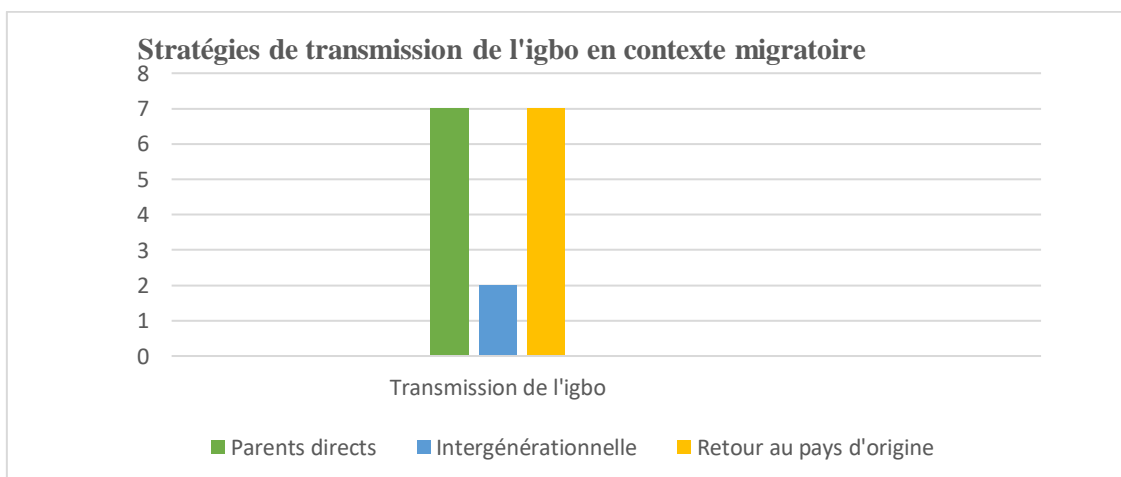
F5-Fe : « *Ce n'est pas en tout temps que nous restons à la boutique, on peut aller vendre les choses à Kétao comme ça. Les enfants, tu sais qu'ils dérangent beaucoup, je les garde avec leur grand-mère qui m'aide beaucoup à prendre soin d'eux à la maison. C'est ma maman qui s'occupe des enfants en notre absence à la maison. Elle leur parle notre langue, leur raconte des contes et leur apprend même les chants en igbo* ».

L'importance et la contribution des grands parents dans la transmission de la langue d'origine à la descendance se confirme également dans cette étude (Merle et al., 2010 : 19 ; Brixi et Benmoussat, 2016 : 44). En effet, on constate que dans cette famille, la transmission de la langue d'origine se repose en partie sur la grand-mère qui est quotidiennement en contact avec ses petits-enfants. Sa présence aux côtés de sa fille et de son beau-fils en contexte migratoire contribue à renforcer les compétences linguistiques de ses petits-enfants en langue igbo. Pour une autre famille, les grands-parents interviennent dans la transmission de la langue d'origine lorsque les enfants partent en vacances dans leur pays d'origine. Mais sporadiquement, les visites et les appels téléphoniques qu'ils émettent sont une source de motivation pour les enfants afin d'acquérir la langue d'origine et pouvoir communiquer aisément avec leurs grands-parents :

F5-Ho : « *Je peux dire que la grand-mère de son vivant nous a aidés beaucoup. Quand je vais pour chercher les marchandises au Nigéria, elle pouvait me suivre ici pour des visites de quelques semaines. Pendant ce moment, elle causait bien avec les enfants en igbo. Quand on l'appelle pour prendre de ses nouvelles, elle demandait toujours à parler à ses petits-enfants. Elle nous demandait de les envoyer en vacances chez elle* ».

Au demeurant, la transmission intergénérationnelle de la langue igbo est une réalité vécue au quotidien par certaines familles enquêtées.

Le graphique ci-après fait un récapitulatif des différentes stratégies de transmission que nous venons d'identifier dans les familles igbo à Kara :



Ce graphique nous renseigne sur la politique linguistique familiale des locuteurs de l'igbo à Kara. Ces familles enquêtées font usage de trois stratégies de transmission de leur langue à leurs enfants. Les données du graphique montrent que les sept familles igbo, soit 100%, passent par une transmission parentale directe et un retour au pays d'origine avec les enfants pour maintenir leur héritage linguistique en contexte migratoire. Par contre, deux familles sur sept, soit 28%, font appel aux grands-parents pour garder les enfants et profiter pour leur transmettre leur langue d'origine. Ce sont ces stratégies qui maintiennent en vie l'igbo malgré l'influence et la pression des langues dominantes du milieu d'accueil.

Conclusion

La problématique de la politique linguistique familiale des migrants est un sujet assez passionnant en sociolinguistique vu l'insécurité linguistique dans laquelle leur situation les expose. Par le présent sujet, notre objectif premier était de caractériser la politique linguistique familiale des Igbo au Togo et particulièrement à Kara. En nous fondant sur les données recueillies sur le terrain et après analyse, nous pouvons noter que les locuteurs de l'igbo ont une politique linguistique familiale qui consiste à maintenir leur langue et à la transmettre à leur progéniture pour éviter ainsi d'être absorbés par les langues locales du Togo. A cet effet, leurs stratégies de maintien de la langue igbo en contexte migratoire se résument en trois points : la transmission parentale directe, la transmission par un retour au pays d'origine et la transmission intergénérationnelle de la langue. Grâce à cette politique linguistique familiale tacite, ils ont su préserver leur langue d'une quelconque déperdition et éviter ainsi l'adoption par les enfants des langues locales dans les familles Igbo. Il ressort de cette étude que les parents Igbo n'ont pas défini formellement une politique linguistique à l'image de l'Etat qui, par des textes officiels, intervient sur la diversité linguistique. Ceux-ci d'une manière naturelle ou tacitement ont pu contrôler les pratiques langagières au sein de leur cellule familiale en promouvant la langue igbo dans un contexte migratoire. En somme, la transmission de l'igbo plutôt que l'adoption des langues togolaises est la marque principale de la politique linguistique familiale des migrants économiques Igbo à Kara. Notre étude, en ayant mis l'accent sur le rôle des parents dans la définition d'une politique linguistique familiale, a pu aboutir à un certain nombre de résultats. Cependant, tous les aspects liés à cette problématique ne sont pas touchés car, la transmission d'une langue en contexte migratoire dépend de beaucoup d'autres paramètres indépendamment de la volonté des parents. Nous pensons que la responsabilité des enfants dans la survivance des langues en contexte migratoire constitue un aspect qui pourrait être pris en compte dans les études ultérieures.

Annexe

I- Protocole d'entretien avec les locuteurs igbo

1. Parlez-vous la même langue que votre époux/ épouse ?
2. Dans quelle langue vous parlez à vos enfants ?
3. Dans quelle langue les enfants s'adressent-ils à leurs deux parents ?
4. Avez-vous mis en place des règles pour parler telle ou telle autre langue en famille ?
5. Est-il important que vos enfants parlent votre langue maternelle ?
6. Comment faites-vous pour les amener à parler votre langue ?
7. Envoyez-vous souvent vos enfants dans votre pays d'origine ? Pourquoi ?
8. Que ressentiriez-vous si vos enfants ne parlaient pas votre langue ?
9. Vos enfants parlent-ils une langue du Togo ?
10. Existe-t-il des occasions ici pour initier vos enfants aux pratiques culturelles igbo ?

II- Informations sur les familles enquêtées

Famille	Enfants	Statut	Langue transmise	Normes ling	Transm. parent	Retour origine	Transm intergénéral	Langues apprises
F1	3	exogamie	yoruba/ igbo	Non	Oui	Oui	Non	Fr /kab
F2	4	endogamie	igbo	Non	Oui	Oui	Oui	Fr
F3	3	endogamie	igbo	Non	Oui	Oui	Non	Fr/tem
F4	5	endogamie	igbo	Non	Oui	Oui	Non	Fr/ tem
F5	3	endogamie	igbo	Non	Oui	Oui	Oui	Fr
F6	1	endogamie	igbo	Non	Oui	Oui	Non	-
F7	4	exogamie	igbo/ibibio	Non	Oui	Oui	Non	Fr/tem

F1 : famille n°1 Fr : Français Kab : kabiyè Tg : Togo Fe : femme Ho : homme

Références bibliographiques

- BRIXI Bekkal Ghizlane et BENMOUSSAT Boumediene, 2016, « Transmission intergénérationnelle des langues chez une famille algérienne établie en France », *Synergies Algérie*, n° 23, pp 35-48.
- CALVET Louis-Jean, 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris Hachette littératures, 294 p.
- DEPREZ Christine, 1996, « Une "politique linguistique familiale" : le rôle des femmes », *Education et sociétés plurilingues*, n°1, pp. 35-42.
- HAQUE Shahzaman, 2008, « Différences de politiques linguistiques entre nation et famille : étude de cas de trois familles indiennes migrantes dans trois pays d'Europe », *Svremema Lingvistika* (Croatian Philologic Society), vol. 34, n° 65, pp. 57-72.

- HEINE Bernd et NURSE Derek, 2004, *Les langues africaines*, Paris, éditions Karthala, 468p.
- HERAN François, FILHON Alexandra et DEPREZ Christine, 2002, « La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle », *Population et sociétés*, n° 376, pp. 1-4.
- MERLE Maud, MATTHEY Marinette, BONSIGNORI Cristina et FIBBI Rosita, 2010, « De la langue d'origine à la langue héritée : le cas des familles espagnoles à Bâle et à Genève », *Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, 52, pp. 9-28.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, 1975, *La réforme de l'enseignement au Togo*, Lomé, MEN, 37p.
- OUEDRAOGO Rakissouiligri Mathieu, 2000, *Planification et politiques linguistiques dans certains pays sélectionnés de l'Afrique de l'Ouest*, Addis Abeba, UNESCO et IIRCA, 84 p.
- SPOLSKY Bernard (éd), 2012, *The Cambridge Handbook of Language Policy*, New York, Cambridge University Press, 738 p.